

# Le châtaignier



Photo B. Longa

*Originare d'Asie Mineure, le châtaignier s'est si bien adapté à nos conditions de milieux et à notre culture qu'il donne l'impression d'avoir toujours fait partie de notre environnement. Producteur de fruits, producteur de bois, sa croissance rapide, sa capacité à rejeter de souche, ses nombreuses qualités et ses multiples usages en ont fait une essence totalement intégrée à l'économie rurale. Le châtaignier est ainsi devenu la deuxième essence feuillue régionale après les chênes.*

## Comment le reconnaître ?

Le châtaignier fait partie des grands arbres européens. En forêt, il peut atteindre 25 à 35 m de hauteur. Son feuillage caduc forme un couvert assez dense. Il est aussi capable d'une très grande longévité puisque les plus vieux châtaigniers français connus ont vraisemblablement plus de 500 ans.

Dans la pratique courante, l'âge d'exploitation est beaucoup plus précoce, même s'il varie en fonction des types de production souhaités : 18 à 20 ans pour la production de piquets et 40 à 60 ans pour la production de grumes.

Grise et fine durant la jeunesse de l'arbre, l'écorce s'épaissit, se fissure et devient plus sombre avec l'âge.

Les bourgeons, de couleur brun rouge, sont gros, de forme ovoïde, recouverts par deux écailles. Les feuilles sont simples, de forme lancéolée. Le limbe, denté, est glabre et brillant sur sa face supérieure.



Les fleurs mâles se présentent sous forme de longs chatons jaunes, dressés à la floraison. A leur base, les fleurs femelles sont souvent groupées par trois.

Les fruits (châtaignes), mûrs en octobre, sont enfermés dans une bogue épineuse. Greffé et cultivé, le châtaignier produit les marrons.



## Ce qu'il aime, ce qu'il n'aime pas

Les meilleures productions s'observent dans les secteurs où la pluviométrie dépasse 900 mm. Mais, la répartition de la pluviométrie sur l'année et la réserve en eau utile du sol sont aussi à prendre en considération. Le châtaignier peut avoir une bonne croissance avec une pluviométrie moindre mais bien répartie. Surtout, il n'apprécie pas les longues périodes de sécheresse estivale. Un bon sol à châtaignier est un limon sableux

profond (au moins 50 cm) légèrement acide (pH 5 à 5,5), aéré, sain, pas d'engorgement en eau avant 60 cm de profondeur. Le châtaignier ne supporte ni les excès d'eau, ni les sols tassés, ni le calcaire.

Très sec						
Sec						
Mésophile						
Frais						
Assez humide						
Humide						
Inondé						
	Très acide	Acide	Assez acide	Peu acide	Neutre	Calcaire

Stations propices au châtaignier.

## Ses ennemis

Les champignons : le châtaignier est sensible à deux champignons microscopiques :

- la "maladie de l'encre" susceptible de le décimer sur les terrains inadaptés,
- le chancre de l'écorce, champignon qui affaiblit le peuplement et déprécie fortement la valeur du bois.

Le grand gibier : le châtaignier est moins apétant que les autres feuillus. Néanmoins, en cas de surpopulation de cervidés, les jeunes rejets sont aboutis par le chevreuil et les perches écorcées par le cerf.



Chancre sur châtaignier.

## L'utilisation du bois

Le bois de châtaignier est de couleur brun jaune avec une zone poreuse bien marquée. Il est très riche en tanin et ne comporte que peu d'aubier. Ses caractéristiques dotent ce bois de nombreuses qualités mécanique et esthétique qui permettent de multiples valorisations, notamment dans des usages extérieurs sans traitement.



Nef en châtaignier.

Photos CRPF : D. Balay - B. Longa.

- Les utilisations en bois d'œuvre (à partir de 30 - 35 cm) : charpente, bardage, menuiseries extérieures et intérieures, ameublement, parquet...
- Les utilisations en bois d'industrie : piquets, tuteurs, bois énergie...
- Les utilisations traditionnelles : canne, clôture en treillage, vannerie, cerclage de tonneaux.

L'utilisation en bois d'œuvre est une excellente valorisation qui peut être remise en cause par un défaut fréquent chez le châtaignier : la roulure (décollement entre deux cernes). Un rythme de croissance rapide et régulier, un âge d'exploitation voisin de 45 ans limitent ce risque.

**Pour en savoir plus**, les fiches du CRPF ([crpf.fr](http://crpf.fr)) :

- déterminer le potentiel de son taillis de châtaignier (clé)
- la sylviculture du châtaignier

Un livre : le châtaignier, un arbre, un bois (*Institut pour le Développement Forestier - 01.40.62.22.83*).

DÉLÉGATION RÉGIONALE DU CENTRE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE  
Établissement public national régi par l'article L321-1 du Code Forestier  
SIRET 180 092 355 00023 - APE 8413Z  
TVA Intracommunautaire FR 75180092355

36, avenue de la Bouvardière - 44800 Saint-Herblain  
Tél : +33 (0)2 40 76 84 35 - Fax : + 33 (0)2 40 40 34 84  
E-mail : [paysdeloivre@crpf.fr](mailto:paysdeloivre@crpf.fr)

